

Conseil de la métropole du 24 janvier 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
10 janvier 2020

Conseillers en exercice
70

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : M Michel QUERE

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 24 janvier 2020 à 16 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, Mme B. ABIVEN, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. T. FAYRET, Mme T. QUIGUER, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. Y. GUEVEL, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

Mme A. ARZUR, Mme N. BATHANY, Mme C. BELLEC, M. M. BERTHELOT, Mme C. BOTHUAN, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, M. M. COATANEA, Mme N. COLLOVATI, Mme A. DELAROCHE, M. D. FERELLOC, M. J. GOSSELIN, M. R. HERVE, Mme B. HU, M. R. JESTIN, M. C. KERMAREC, M. Y-F. KERNEIS, M. R-J. LAURET, Mme J. LE GOIC-AUFFRET, Mme G. LE GUENNEC, Mme B. MALGORN, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MAZELIN, Mme I. MELSCOET, M. E. MORUCCI, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, M. C. PETITFRERE, M. M. QUERE, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, M. H. TRABELSI, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme S. JESTIN, Vice-Présidentes.

Mme G. ABILY, M. P. APPERE, Mme S. BASTARD, Mme K. BERNOLLIN-APPERE, M. Y. DU BUIT, M. P. GUEZENNEC, Mme P. HENAFF, M. P. KERBERENES, Mme A. LAGADEC, Mme D. LE CALVEZ , Mme M. LE LEZ, Conseillers.

ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE PROCURATION :

Mme N. BERROU-GALLAUD, Mme M-L. GARNIER, Conseillères.
Mme J. LE GOIC-AUFFRET, à partir de la délibération C 2020-01-021.

C 2020-01-030 EQUIPEMENTS D'AGGLOMERATION

Association « Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas » : approbation d'un projet d'avenant financier à la convention d'objectifs 2019-2021 entre Brest métropole et l'association "Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas" – subvention annuelle 2020.

Le rapporteur, M. Reza SALAMI
donne lecture du rapport suivant

EQUIPEMENTS D'AGGLOMERATION – Association « Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas » : approbation d'un projet d'avenant financier à la convention d'objectifs 2019-2021 entre Brest métropole et l'association "Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas" – subvention annuelle 2020.

EXPOSE DES MOTIFS

Le Musée de la fraise et du patrimoine de Plougastel-Daoulas, lieu de conservation et de mise en valeur d'un patrimoine artistique, historique et ethnologique, contribuant au développement culturel et touristique du territoire, est géré par l'association « Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas ». Brest métropole et l'association « Les amis du patrimoine de Plougastel-Daoulas » ont signé une convention d'objectifs et de moyens 2019-2021, en application de la délibération n° B 2019-07-187 du Bureau de la métropole de 5 juillet 2019.

Cette convention porte sur les objectifs suivants :

- animation autour des collections et des thématiques développées dans le musée,
- développement d'actions de sensibilisation en direction des publics, adultes et jeunes,
- organisation d'échanges et de partenariats avec les structures culturelles et/ou à vocation touristique du territoire,
- affirmation du rayonnement du musée au niveau départemental par des actions de communication appropriées,
- développement d'une muséographie à visée pédagogique.

La convention d'objectifs et de moyens prévoit dans son article 5 les modalités d'attribution de la subvention de fonctionnement allouée annuellement à l'association pour lui permettre d'assurer la mise en œuvre de son projet.

Il est proposé de fixer la subvention de fonctionnement de l'association à 59 076 € pour l'année 2020.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions qui précèdent et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer l'avenant financier pour l'année 2020, ci-joint, entre Brest métropole et l'association « Les amis du musée du patrimoine de Plougastel-Daoulas ».

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION ATTRACTIVITE-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-EMPLOI-SOLIDARITE : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Conseil de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE